



FICHE TECHNIQUE

SALLE ALBERT THOMAS

I- L'ACCESSIBILITE ET LES INFORMATIONS GENERALES

Les accès et locaux annexes

1. Les adresses

Entrée du Public	: rue de la Part-Dieu
Entrée des handicapés	: rue Voltaire
Entrée des artistes	: rue Mazenod
Entrée du matériel	: rue Mazenod

2. Les différents accès

- Accès Piétons

Bus et Métro : Place Guichard – ligne B - (secteur Saxe - Guichard)

Gare de la Part-dieu (15')

Parking : Part-dieu (8') - Quai Victor Augagneur (5') - Palais de justice (3')

- Accès Matériel

Par la contre-allée Ouest de la rue Garibaldi

- Accès Handicapés

Par rampe d'accès rue Voltaire avec Vidéo portier

- Accès Public par l'Atrium

Rue de la Part-Dieu

3. Les guichets

1^{ère} Billetterie (accueil et vente de place) accès par Atrium Angle Guichard

2^{ème} Billetterie (invitations / presse) accès par Atrium Angle voltaire

4. La billetterie et les fauteuils de salle

La numérotation des places doit être respectée et la billetterie doit être réalisée selon cette numérotation.

Un emplacement obligatoire pour les fauteuils handicapés est prévu. Un fauteuil roulant correspond à quatre sièges.

En cas d'utilisation des ailes de son de la salle, quatre fauteuils sont démontés au premier rang.

5. **Buvette**

La salle dispose d'une buvette conventionnée par la Ville de Lyon.
Elle est située au centre de l'atrium d'entrée. Seul le concessionnaire est autorisé à installer des distributeurs de boissons et de petite restauration.

6. **Vestiaire**

Un vestiaire peut être proposé au public par les organisateurs, la salle met à disposition des organisateurs un local vestiaire au voisinage de la buvette, son exploitation se fait sous la responsabilité de l'organisateur. Il s'agit du seul lieu où est installé un vestiaire.

7. **Merchandising**

Un projet de banque merchandising est en cours. Cette banque se situera dans l'atrium.

8. **Loges**

Deux niveaux de loges comprenant chacun:

1 loge collective pouvant recevoir de 6 à 10 personnes selon les manifestations
au 1^{er} niveau 1 loge catering équipée d'une alimentation 32 A II+T avec évier et branchement lave linge ou lave vaisselle, une plaque de cuisson, un four, un bain-marie et un réfrigérateur 175 litres.

**NB : IL N'EST PAS AUTORISÉ D'UTILISER
D'APPAREIL DE CUISSON FONCTIONNANT AU GAZ.**

2 loges individuelles

1 bloc sanitaire comprenant 1 ensemble lavabos, 2 douches et 2 WC

A noter qu'un accès vers l'arrière-scène est prévu depuis la loge catering du premier niveau.

9. **Espace fumeur**

**L'ensemble de la salle est un espace non fumeur,
y compris les locaux professionnels, scène et local décor.**

Il n'y a pas d'espace fumeur dans la salle, ni du côté des locaux professionnels.

L'interdiction de fumer s'étend à l'ensemble des locaux, y compris à la totalité des loges.

II- LES EQUIPEMENTS SCENIQUES

A. La scène

Les dimensions

Profondeur lointain/avant-scène : 11m - non compris proscenium

Profondeur lointain/rideau de fer : 9,20m

Largeur de scène 14,50m

Hauteur sous plafond : 7m sous perche

Hauteur IPN sur avant-scène : 10.30 m

Élévation sur parterre : 1,10m

Plancher peint en noir, pente : 4%

Attention : largeur réduite à 10m entre les profondeurs 4m et 5,20m en partant de l'avant-scène.

Dimensions cadre de scène : largeur 13,5m x hauteur 6m sous lambrequin

Présence d'un rideau de fer avec obligation d'un test de fonctionnement avant le début de chaque spectacle.

NB : TOUTE LA LARGEUR DE LA SCENE DOIT ETRE LIBRE A L'APLOMB DU RIDEAU DE FER
--

Proscenium mobile profondeur max. : 2,80m x largeur max. 14m (surface max.: 35m²)
hauteur variable 0 à moins 1,5m du niveau scène .

Manœuvre effectuée uniquement par le personnel du lieu

(pas de manœuvre du proscenium en cours de représentation)

Equipements

Plafond technique comprenant 6 porteuses à commande électrique d'une **charge maximale de 200 kg**

3 herses d'éclairage d'une **charge maximale de 360 kg**

1 écran monté sur enrouleur électrique : largeur 9m x hauteur 5,5m

Plateau : deux trappes situées latéralement en arrière du cadre de scène permettant l'accès en galerie technique. (réservé exclusivement au passage des lignes de tournée)

Plancher : plancher noir

tapis de danse possible sur demande au plus tard 8 jours avant.

1. Arrière scène

Circulation permettant la communication cour/jardin ainsi que l'accès aux loges.

Attention : Pas d'isolation phonique avec la scène

2. Coullisse

Située côté jardin, espace exclusivement réservé au stockage immédiat des éléments scéniques de la manifestation.

3. Accès du matériel

Un plateau élévateur de 3m x 2m dessert la coullisse depuis le niveau rue.

Manœuvre effectuée uniquement par le personnel du lieu.

4. Stationnement des camions

Le long de la façade côté Mazonod.

Dans le cas de plusieurs gros véhicules, la rotation de ceux-ci est à gérer par l'organisateur.

B. Accroches salle

Cinq poutres sont prévues pour l'accroche des structures au-dessus de l'avant-scène.

Réparties sur une largeur de 10m, elles peuvent recevoir chacune une charge de 300 kg, sous réserve de conformité d'accrochage (notamment double élingue) et d'utilisation.

Actuellement équipée d'un pont de 500 par 16m pouvant accueillir **1500 kg répartis**.

L'accroche sur ces poutres ne peut se faire qu'en présence d'un technicien de la salle.

Deux passerelles sont prévues dans la salle :

- une passerelle en douche au dessus du proscenium 18,00m x 1,50m
- une passerelle au centre de la salle 18,00m x 1,50m

Sur chaque passerelle possibilité de rapporter une charge 150 kg/ml au plancher et trois lisses d'accrochage des projecteurs supportant **une charge de 25 kg/ml** sous réserve de conformité d'accrochage (notamment double élingue) et d'utilisation.

L'accroche sur les passerelles ne peut se faire qu'en présence d'un technicien de la salle.

C. Eclairages scéniques

Jeu d'orgues ETC Express - 96 circuits

- ampli de puissance RVE : 72 x 3KW et 6 x 5KW
- ampli de puissance ADB : 36 x 2 KW
- 5 commandes directes en régie pour top lumineux ou effet sec.

102 lignes éclairage scénique réparties comme suit:

- 13 lignes par herse motorisée (3 herses): - total 39 lignes
- Passerelle 1 - 20 lignes, Passerelle 2 - 30 lignes
- Plateau sol - 4 lignes à cour, 4 lignes à jardin
- 3 lignes fosse d'orchestre
- 2 lignes en régie lumière
- 66 lignes sur patch, 36 lignes fixes sur rack ampli

124 Projecteurs

- 10 découpes JULIAT 614 / SX - 1 KW
- 3 découpes JULIAT 613 / SX - 1 KW
- 48 PC JULIAT 310 HPC - 1 KW
- 12 PC CREMER - 1 KW
- 8 PC ADB THP 1001 - 1KW
- 4 Fresnel ADB 2 KW
- 4 Cycliodes - Barres de 4 en ligne
- 24 Par 64
- 2 poursuites H.M.I. - JULIAT- 1 200w
- 4 pieds de projecteur

D. Alimentation de puissance

- Coffret son situé côté cour III + N + T - 400V 123 A/ PHASE
- Coffret lumière situé côté jardin III + N + T - 400V 240 A/ PHASE
- 5 coffrets de puissance III+T +N P 17 / 16A - répartis sur la scène

Seuls les équipements aux normes munis des protections nécessaires en amont peuvent être raccordés sur ces coffrets.

E. Sonorisation

→ Une console YAMAHA 01V 96

- 12 Voies mono, 2 voies stéréo,

→ 7 micros dynamic

→ 2 micros HF main

→ 8 pieds perche, 4 pieds de table

→ 2 lecteurs CD, 1 lecteur K7

→ 2 Egaliseurs 2 x 31 bandes

→ Diffusion:

Parterre cour : 2 NEXO PS15 Parterre jardin : 2 NEXO PS15

Balcon cour : 2 NEXO PS 15 Balcon jardin : 2 NEXO PS 15

Reprise sous balcon : 4 NEXO PS 8

Reprise sous passerelle 2 : 2 NEXO PS15 + delay

Renfort de Grave : 2 SUB BASS NEXO LS 1200

Amplification : CROWN MA 1200 / 2400 / VZ 3600

Contrôleur PS 15 TD/PS 8 TD

→ Diffusion en scène : Retour 2 TOA

Le pilotage de ces équipements est effectué uniquement par notre personnel

INTERCOM SPECTACLE

Système Clearcom en réseau - 8 postes

PRATICABLES

⇒ 15 praticables de type « Samia – nivoflex » 1m x 2m, hauteur réglable 0,20m - 1m, plancher bois teinté noir

TENTURES

⇒ Un rideau de scène rouge à ouverture centrale

⇒ 3 plans de pendrillons et 3 frises

⇒ 1 fond de scène

⇒ Un rideau d'avant scène à commande électrique, avec lambrequin

⇒ Cyclorama - rétro projection - 12,5m x 6,5m (sur demande au moins 8 jours avant)

⇒ Trois patiences à ouverture centrale, une au lointain, deux au milieu

REGIES DE SALLE

Située entre le parterre et le balcon de face elle comprend une plate-forme de 2,20m de profondeur et 6 mètres de façade destinée à accueillir les **régies son et lumière**.

C'est le seul emplacement autorisé pour les régies son et lumière de tournée.

Le plafond et les baies vitrées sont amovibles.

L'accès des consoles se fait par une rampe depuis le niveau zéro de la salle

L'accès de câbles est prévu par une galerie technique circulant sous la salle.

Il est vivement conseillé aux organisateurs de s'assurer que les dimensions du matériel de tournée soient compatibles avec celles de ce local.

REGIE DE PROJECTION

Une plate-forme située dans la salle en haut de balcon de face et recevant 2 poursuites H.M.I. 1200w.

PROCEDURES ET IMPERATIFS A RESPECTER

PROCEDURES DIVERSES

Différentes procédures sont en place dans cette salle. Elles concernent notamment:

- L'accueil technique
- L'ouverture des portes extérieures
- L'ouverture des portes de salle
- Les annonces au public
- Le pilotage des installations scéniques
- Les installations et la vérification des équipements apportés
- L'installation des régies
- La manœuvre des équipements de manutention
- L'accessibilité et la manœuvre des équipements de sécurité
- L'accès à certains locaux
- La gestion du bar et du vestiaire

L'ensemble de ces procédures sont réalisées sous l'autorité du responsable de la salle représentant la Ville de Lyon.

IMPERATIFS

- L'interdiction de fumer doit être respectée dans tout le lieu.
- Le rideau de fer séparant la scène de la salle doit pouvoir être manœuvré à tout moment sur toute sa hauteur
- Les régies de tournée ne peuvent être installées que dans la régie de salle prévue à cet effet.
- Le passage des câbles et lignes reliant la salle aux régies de tournée se fait uniquement par la galerie technique située sous la salle.
- L'accès du matériel s'effectue uniquement par le monte charge accédant à la coulisse.
- L'ouverture des portes et le démarrage de la manifestation s'effectuent sous l'autorité du responsable de la salle.
- Aucun matériel ne doit être entreposé dans le volume salle ni dans les circulations.
- Le régisseur est chargé de coordonner les effectifs de sécurité de l'organisateur en termes d'emplacement, de procédure et de vigilance. A cet effet le responsable sécurité doit se mettre en rapport avec le régisseur de la salle dès son arrivée.

COORDONNEES UTILES

COORDINATEUR TECHNIQUE DU SERVICE :

Franck DAGNAUD 04 72 10 58 20 Fax 04 72.10.38.20

Mél : franck.dagnaud@mairie-lyon.fr ou salles.municipales@mairie-lyon.fr

RESPONSABLE TECHNIQUE DE LA SALLE :

Jean-Marc MOREL 04 78 60 11 77

Fax 04 78 60 37 43

Portable 06 16 55 09 05

E. mail : jean-marc.morel@mairie-lyon.fr

RESPONSABLE SONS ET LUMIERES :

Patrick LUCIANI 04 72 10 58 22

Fax 04 72 10 38 20

Portable 06 16 81 40 05

E. mail : patrick.luciani@mairie-lyon.fr